

1198 - Douter de l'écoulement d'une goutte d'urine sur les vêtements

La question

Question : Il arrive qu'après m'être nettoyé et avoir procédé aux ablutions, je ressens l'écoulement d'une goutte d'urine, ce qui m'amène à procéder à de nouvelles ablutions. Parfois je répète l'acte deux fois. Après l'urine, j'attends cinq minutes pour être sûr qu'elle a bien cessé. Mais, après avoir achevé les ablutions, je ressens encore qu'une petite goutte d'urine s'est échappée de moi, et j'essaye de ne pas en tenir compte, afin de ne pas être en proie à des doutes permanents ou de mauvaises intrigues. Si les pantalons et chemises sont touchés par une goutte d'urine, faut-il les laver ? Si je prie sans les laver, la prière est-elle valable ? Parfois je procède au lavage des pantalons par crainte qu'ils ne soient souillés par une goutte d'urine ?

La réponse détaillée

Si vous êtes sûr qu'une goutte d'urine s'est échappée de vous, vous devez vous nettoyer et procéder aux ablutions pour chaque prière et laver les vêtements touchés. Quant au doute, il n'entraîne rien. Essayer de ne pas en tenir compte afin de ne pas être confronté en permanence à des intrigues.